

L'année de la plateforme en 10 actions phares

01

Des actions de formation pérennes

65 Personnes formées - 9 journées de formation portant sur des thématiques diverses.

02

Innovation dans la formation

La création de deux groupes de travail : ETP et Santé Mentale et ETP et Situations d'Aidance.

03

La continuité des actions d'accompagnement

Des équipes accompagnées avec des résultats très positifs (financements, déclaration et/ou mise en place de projets/programmes, création de partenariat ville-hôpital) et des nouvelles sollicitations d'accompagnement.

04

Des nouvelles actions d'accompagnement

La réalisation d'une enquête sur l'ETP en Santé Mentale sur le Val d'Oise avec la production d'un rapport et le démarrage de construction d'un annuaire.

05

La poursuite du maillage territoriale

Un colloque avec 94 participants dont 75 % satisfaits et 25% très satisfaits et la production de vidéos disponibles en ligne (+350 vues).

06

Des actions de communication

Participation intervenante à des évènements (6 rencontres départementales et 3 rencontres régionales/nationales).

07

La promotion de la plateforme

7 Lettres d'information diffusées à + de 1000 personnes et 437 abonnés sur LinkedIn.

08

La production de documents supports

Avec la mise en ligne des fiches mémos suites aux formations.

09

L'accès à des outils pratiques

Avec la mise en ligne d'un guide d'accompagnement.

10

L'ancrage territorial

Le renouvellement de la contractualisation avec l'ARS pour 2023 – 2025 (en cours de négociation), l'inclusion de deux nouveaux membres au CA.